



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
PADERBORN

## **Universitätsbibliothek Paderborn**

### **Observations De L'Academie Française Sur Les Remarques De M. De Vaugelas**

**Académie Française**

**La Haye, 1705**

122 Rem. Lequel, laquelle.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-52533](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-52533)

## CXXI. REMARQUE.

*Lors.*

**L**ors, avec un genitif, par exemple, *lors de son eslection*, pour dire *quand il fut esleu*, n'est guere bon, ou du moins guere élegant; plusieurs neantmoins le disent & l'escrivent, parce qu'il abrege souvent un grand tour qu'il faudroit prendre sans cela.

## OBSERVATION.

**Q**uoy que l'on escrive encore quelquefois, *lors de son eslection, lors de son avenement à la couronne*, on a jugé que cette maniere de parler commence à vieillir, & qu'il est beaucoup mieux de dire, *dans le temps de son eslection, lors qu'il parvint à la couronne.*

## CXXII. REMARQUE.

*Lequel, laquelle.*

**C**es pronoms au nominatif, tant singulier, que pluriel, sont rudes pour l'ordinaire, & l'on doit plustost se servir de *qui*, quand on le devroit repeter deux fois dans une mesme periode, comme il a esté dit en  
la

la Remarque de *qui* \*, où l'on a fait voir qu'il n'en falloit faire nul scrupule. Il y a pourtant certaines exceptions & certains endroits où il faut dire *lequel* ( quand je dis *lequel*, j'entens *laquelle*, *lesquels*, & *lesquelles*, en leurs deux genres, & en leurs deux nombres) comme quand il y a deux noms substantifs, dont l'un est d'un genre, & l'autre d'un autre, alors si le pronom relatif ne se rapporte pas au plus proche substantif, mais au plus esloigné, il ne faut pas à cause de l'équivoque se servir de *qui*, parce qu'il est du genre commun, & que l'on ne sçauroit auquel il se rapporteroit, mais il faut user de l'autre relatif, *lequel*. Exemple, *C'est un effet de la divine Providence, qui est conforme à ce qui nous a été prédit.* Je dis que ce premier *qui*, se rapporte à *effet*, & non pas à *Providence*, & neantmoins comme de sa nature il se rapporte au plus proche, on auroit sujet de croire, qu'il s'y rapporteroit en cet exemple, ce que toutefois il ne fait pas; C'est pourquoy au lieu de *qui*, il faut toujours mettre *lequel*, & dire, *c'est un effet de la divine Providence, lequel, &c.*

On se sert aussi de ce pronom au nominatif, quand on commence quelque narration considérable; par exemple, *Il y avoit à Rome un grand Capitaine, lequel par le com-*

\* La LVI. Rem.

*man-*

*mandement du Senat, &c.* Je dis qu'en cet endroit, *lequel*, est beaucoup plus fort, que ne seroit *qui*, & j'ay remarqué que mesme à la Cour, où il semble que *lequel*, ne devroit pas estre si bien receu, on en use d'ordinaire en de semblables rencontres. Je ne vois ny homme, ny femme, qui racontant quelque chose, ne die par exemple, *c'estoit un homme, lequel, &c. c'estoit une femme, laquelle, &c.* plustost que *qui*, & de mesme au pluriel.

Je n'ay parlé que du nominatif, parce qu'aux autres cas il n'y a nulle rudesse à en user, si ce n'est lors que l'on peut se servir de *qui*, de *quoy*, de *que*, & de *dont* au lieu de *duquel*, d'*auquel*, de *lequel*, à l'accusatif, & ainsi du feminin, & du pluriel; Car alors ce seroit une faute de manquer à employer ces autres mots plus doux, que nostre Langue nous fournit, pour mettre à la place du pronom *lequel*, en tous ses cas, & en tous ses nombres. Il faut donner des exemples de toutes ces choses pour les esclaircir. Et afin d'y proceder par ordre, commençons par le genitif, *j'ay envoyé un Courrier exprés, au retour duquel je verray, &c.* Il faut nécessairement dire *duquel* en ce lieu là, & non pas *de qui*; Et de mesme au feminin, *j'honore infiniment sa vertu, en consideration de*  
la-

laquelle, & non pas, *de qui, il n'y a rien que je ne voulusse faire.* Au pluriel, c'est tout de mesme en l'un & en l'autre genre. Suivons au datif, *c'est un heureux succès auquel je n'ay contribué que de mes vœux, & non pas à qui je n'ay contribué ny à quoy je n'ay contribué;* quoy que quelques-uns disent ce dernier, mais il s'en faut bien qu'il ne soit si bon qu'*auquel;* Ainsi du féminin, & du pluriel. A l'accusatif, *c'est un sujet sur lequel on peut dire beaucoup de choses, & jamais sur qui.* Quelques-uns disent, *sur quoy,* mais *sur lequel* est beaucoup meilleur. De mesme au féminin, & au pluriel. A l'ablatif on en use rarement, parce que l'on se fert en tout nombre & en tout genre, de la commune particule *Dont,* comme par exemple, on dira, *C'est un importun, dont, & non pas, duquel, j'ay bien eu de la peine à me deffaire, c'est une mauvaise affaire, dont il aura bien de la peine à se demesler, ce sont des malheurs dont il n'est pas exempt, ce sont des affaires, dont il se tirera.* Il y a exception, quand après un genitif regi par un nominatif, on ne sçauroit auquel des deux rapporter *dont,* comme *c'est la cause de cet effet, dont je vous entretiendray à loisir:* On ne sçait si *dont* se rapporte à la cause, ou à l'effet; C'est pourquoy si vous voulez qu'il

se rapporte à la cause, il faut dire, *c'est la cause de cet effet, de laquelle je vous entretiendray*, & si vous voulez qu'il se rapporte à l'effet, il faut dire, *c'est la cause de cet effet, duquel je vous entretiendray*. Il faut donc en semblables occasions se servir du pronom *duquel*, & non pas de *dont*, à cause de l'équivoque.

On se sert encore du pronom *lequel*, aux ablatifs absolus, comme *j'y ay esté un an, pendant lequel*.

Au reste, *qui*, pour *lequel*, se met en tous les cas, en tous les genres, & en tous les nombres: mais hors du nominatif, il ne se met jamais que pour les personnes, à l'exclusion des animaux, & des choses inanimées. *Quoy*, au contraire, ne se met jamais pour *lequel*, quand on parle des personnes, mais seulement quand il s'agit des animaux, & des choses inanimées, & s'accommode à tous les genres, & à tous les nombres. Et *que*, à l'accusatif, se met pour *lequel*, *laquelle*, *lesquels*, & *lesquelles*, de quoy que ce soit que l'on parle sans exception, & est indeclinable.

## OBSERVATION.

Dans le premier exemple de cette Remarque, *c'est un effet de la divine Providence, qui est conforme à ce qui nous a esté prédit*, il faut mettre *lequel*, & non pas *qui*, afin d'empescher qu'on ne rapporte ce mot relatif *qui* à *Providence*, qui est le substantif le plus proche. Il est bon d'en user ainsi dans toutes les phrases où il pourroit y avoir de l'équivoque. On croit que dans ces autres exemples, *il y avoit à Rome un grand Capitaine, lequel par le commandement du Senat. C'estoit un homme lequel, c'estoit une femme laquelle*, il est mieux de mettre *qui*; & qu'on peut se dispenser d'estre de l'avis de M. de Vaugelas, qui prefere *lequel* & *laquelle*, dans ces trois phrases. On a approuvé *lequel* au lieu de *qui*, dans tous les cas obliques suivant la Remarque.

## CXXIII. REMARQUE.

*Lairrois, lairray.*

Cette abreviation de *lairrois, lairray*, en toutes les personnes, & en tous les nombres, pour *laisserois, & laisseray*, ne vaut rien, quoy qu'une infinité de gens le disent, & l'eschrivent. Quelques Poëtes ont creu que les Vers leur permettoient d'en user; mais ceux qui aiment la pureté du langage, le souffrent aussi peu dans la Poësie,